Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902142-20251212-12122025D46-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 8 décembre 2025, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de M. ANDRO Dominique, Maire.

Etaient présents : ANDRO Dominique, BUREL Michel, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie GLAZ Jean Michel, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Catherine, HELGUEN Michel, HELIAS Emmanuel, LE DONGE Magali, LOUSSOUARN Arnaud, NICOLAS Annie, PICHAVANT Bernard, ROUXEL Alain, TALBOT Adrien.

Madame Catherine GUEGUEN a été nommée secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants :15

46-2025 Attribution de chèques cadeaux pour le personnel communal

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de remettre au personnel communal pour l'année 2025, des chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année proposés par la CCI Métropolitaine Bretagne Ouest comme les années précédentes selon les modalités suivantes :

- 160 € par agent titulaire à temps complet ayant travaillé de façon continue du 1er janvier au 31 décembre et toujours en activité au 31 décembre.

La dépense sera imputée à l'article 6232 du budget communal.

Fait à Plovan, le 13 décembre 2025
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique ANDRO

